

Le Journal du Pays Rignacois

ÉDITO

« Il n'est plus nécessaire de vivre dans les grandes villes »

C'est le titre d'un article de Michel Maffesoli Sociologue paru ce jour dans un quotidien. De façon plus positive je parlerai des mille raisons pour vivre dans nos territoires ruraux.

C'est une réalité et les chiffres sont là : nous sommes de plus en plus nombreux à choisir de vivre à la campagne. Il y a des emplois, des services ; l'arrivée en cours de la fibre nous permet d'être branché, connecté ; le carburant est cher mais les moyens de transport s'améliorent. Un exemple : le bus plusieurs fois par jour pour se rendre à Rodez Villefranche et jusqu'à Montauban pour faire la liaison avec le TGV. Le service rendu fait de nouveaux adeptes.

La mobilité fait partie de nos préoccupations et c'est pour répondre à vos besoins et préparer l'avenir que nous vous avons sollicité pour **co-construire un projet pour notre territoire.**

Les maires, adjoints, les élus communautaires, l'ensemble des conseillers municipaux des 8 communes y ont contribué mais vous aussi à travers les associations, les commerces et entreprises. Un atelier de concertation citoyenne s'est tenu animé par notre chef de projet Julien Fabié. Le projet avance.

Durant ce premier trimestre, nous avons eu l'honneur d'avoir la visite des représentants au plus haut niveau des services de l'État et du Conseil Départemental à savoir **Valérie Michel-Moreaux Préfète de l'Aveyron, de**

Guillaume Raymond Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue et d'Arnaud Viala Président du Conseil Départemental accompagné d'André At 1^{er} Vice-Président en charge des Finances et des Routes. Nous savons pouvoir compter sur leur soutien et nous les en remercions.

Tous ont parcouru nos belles communes. Ils ont noté une **dynamique économique forte et une forte cohésion des élus** pour faire progresser notre communauté notamment à tout ce qui touche **la jeunesse.**

Tout cela est détaillé dans notre journal.

Je ne peux pas conclure mes propos sans avoir **une pensée pour les Communes Ukrainiennes** leurs habitants et leurs élus et plus globalement pour le **Peuple Ukrainien** qui est exemplaire dans sa résistance à l'invasion russe. Des morts, des blessés, des vies anéanties. Et pour combien de mois, d'années encore ? Les conséquences de cette guerre se font sentir pour nos communes, pour nous tous et cela peut devenir plus difficile encore.

À notre niveau, sachons partager ces difficultés. Mais n'oublions pas l'essentiel : **Soutenons sans réserve l'Ukraine, ces hommes et ces femmes qui se battent pour leur Liberté ; ils se battent aussi pour notre Liberté.**

Jean-Marc CALVET

Président de la Communauté de Communes du Pays Rignacois

RETOUR SUR L'ATELIER PROJET DE TERRITOIRE

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, un atelier de concertation citoyenne s'est tenu le jeudi 21 avril. Ce dernier a réuni 25 participants, originaires de l'ensemble des communes du territoire. Après une présentation des conclusions du questionnaire qui avait été distribué dans chaque boîte aux lettres de la Communauté de Communes à l'automne dernier, les personnes pré-

sentes ont été amenées à réfléchir ensemble sur plusieurs thématiques :

l'environnement et l'équilibre territorial, la cohésion sociale, l'attractivité et le dynamisme économique, le tourisme, la culture et les loisirs. La soirée a été riche en termes d'échanges et chacun a été sollicité pour identifier les actions à privilégier dans la perspective de développement de notre territoire. Un mo-

ment de convivialité a marqué la fin de cette séance de travail.



Le PLUi

Prescrit par délibération du Conseil Communautaire en séance du 11 janvier 2022, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui a pour objectif d'assurer un développement cohérent et équilibré des 8 communes à plusieurs niveaux : économique, environnemental, culturel, agricole, préservation de l'architecture et du patrimoine.

Les modalités de collaboration ont été arrêtées entre la Communauté de Communes et les communes membres avec la création d'un Comité de Pilotage (COPI) qui réunira les membres du bureau et la Direction Départementale des Territoires (DDT). Des groupes de travail thématiques au sein du conseil communautaire se mettent en place. Le bureau d'Études OC'THEA

a été retenu pour accompagner la collectivité.

Mai
2022

VOLET ÉCONOMIE - BUDGET 2022

Le budget prévoit les crédits nécessaires au fonctionnement des services en lien avec les compétences obligatoires exercées par la Communauté de Communes.

Le fonctionnement des services :

Neutralisation faite des opérations d'ordre, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 079 125 € pour le budget principal.

Les crédits sont mobilisés pour :

Les écoles :

Les dépenses prévues sont de l'ordre de 1 075 000 €. Elles représentent la dotation de 77,50 € par élève, les cotisations aux organismes, les charges de personnel, l'entretien et fonctionnement des écoles.

La voirie :

Le fonctionnement du service d'entretien de la voirie.

L'environnement :

Une enveloppe de 658 000 € est nécessaire pour le fonctionnement des services de collecte et de traitement des déchets. Ces dépenses sont en partie financées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La compétence GEMAPI (Gestion En Milieu Aquatique et Prévention des Inondations), transférée aux Syndicats Hydrauliques pour les travaux de préservation des cours d'eau et rivières, fait l'objet d'un budget annexe.

La culture :

Fonctionnement de la Médiathèque et participation à l'antenne du Conservatoire de Musique.

Le sport :

Charges liées au fonctionnement du stade avec piste d'athlétisme, d'une partie de la halle, des deux gymnases et de la piscine.

Le service général concentre les charges transversales pour le fonctionnement et les intérêts de la dette.

Le tourisme :

Le Budget annexe Office de Tourisme du Pays Rignacois dispose de 115 097 € pour le fonctionnement des 3 bureaux d'accueil à Belcastel, Bournazel et Rignac et pour les actions de promotion du territoire (brochure, dépliant, communication). La taxe de séjour participe au financement de l'Office de Tourisme. La subvention d'équilibre émanant du budget général est de 110 000 €.

Le CIAS :

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale vote son propre budget. Le CIAS comprend le multi-accueil, le Relais Petite Enfance (ancien RAM), le centre de loisirs, le transport à la demande, le portage des repas et la participation à des services assurés par d'autres organismes (ADMR). Ce budget est financé par la

participation financière des familles et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Une subvention du budget général d'un montant de 260 000 € a été votée pour équilibrer ce budget dont le montant est de 888 643 €.

Les programmes d'investissement s'élèvent à 1 529 483 €.

La voirie :

479 965 € de crédits ont été inscrits au budget pour les travaux sur la voirie. Ils sont répartis entre les communes au prorata de la longueur de voirie de chacune d'elles. Au total, cela représente une longueur de 315 km (voirie urbaine et voirie rurale) à laquelle s'ajoute les ouvrages d'art.

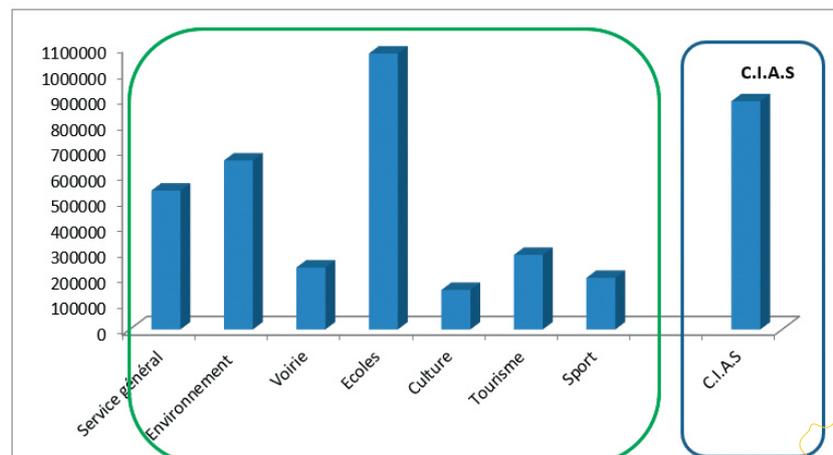
Les bâtiments communautaires :

Une enveloppe de 402 000 € y est consacrée pour la fin des travaux d'extension du Centre Médical, des derniers équipements de la Médiathèque, du Relais Petite Enfance et autres bâtiments. Des crédits sont affectés à la rénovation de la salle de restauration et de convivialité du Foyer de Vie Marie Gouyen dont la Communauté de Communes est propriétaire, la partie logement quant à elle, appartenant à Aveyron Habitat.

Les écoles :

147 500 € sont inscrits pour les investissements. L'opération « Rénovation énergétique » des écoles d'Auzits et d'Escandolières est en cours. Les travaux de ventilation de la salle de sieste sont également prévus à l'école de Rignac. Une enveloppe concerne l'équipement informatique (installation de tableaux numériques notamment), dans le cadre de l'appel à projet « un socle numérique dans les écoles élémentaires » lancé par l'État. Dans le cadre du Plan de Relance de l'État pour le « soutien aux cantines scolaires », un programme de renouvellement de certains équipements (four de remise en température, frigo) a été établi.

Les principaux postes de dépenses du budget



Matériels et mobiliers :

Une enveloppe de 150 000 € a été affectée pour l'acquisition ou le renouvellement de matériel, mobilier ou véhicules nécessaires au fonctionnement des services.

Signalétique :

Au programme, le balisage de circuits VTT ainsi que la signalisation des bâtiments communautaires et le renouvellement des panneaux touristiques dans les 8 communes.

Report sur 2022 :

Des reports de crédits concernent le fonds de concours attribué à la Commune de Bournazel pour l'aménagement du village (solde 40 000 €) ainsi qu'un fonds de concours de 3 000 € pour la Commune d'Anglars-St-Félix destiné au projet de MAM (Maison d'Assistants Maternels).

Les crédits d'aide à l'immobilier d'entreprises sont également reportés.

Les recettes d'investissement :

Des subventions d'équipement émanant de l'État, de la Région, du Département et de la CAF ainsi que de l'Europe sont attendues.

Pour 2022, la Communauté de Communes fait appel aux communes membres pour participer au programme Voirie via un fonds de concours.

Pour équilibrer, un emprunt à hauteur de 204 500 € est nécessaire.

Les nouveaux programmes :

Centre de loisirs :

La construction d'un centre de loisirs est programmée. Les études ont été budgétisées pour rechercher les financements.

PLUi :

Une opération de 180 000 € a été créée pour la réalisation de ce document d'urbanisme qui va se dérouler sur 3 ans environ.

EN VISITE SUR NOTRE TERRITOIRE...



Réunion de travail avec Valérie Michel-Moreaux et Guillaume Raymond

Le 21 janvier fut d'abord marqué par la visite de Valérie Michel-Moreaux, Préfète de l'Aveyron et de Guillaume Raymond, Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue. Cette rencontre avec le Président Jean-Marc Calvet et le Conseil Communautaire a débuté par une réunion de travail où les maires de chaque commune ont présenté les projets propres à chacun. C'est en se rendant sur divers sites du territoire que les projets évoqués se sont faits plus concrets : construction d'une nouvelle laiterie pour l'entreprise « le Vieux Berger » à Mayran, aménagement des silos blé et farine pour l'entreprise Moulin Calvet ainsi que la présentation de la future Résidence Senior à Rignac, renaturation du Riou Viou à Auzits et enfin, construction d'un nouveau chai au domaine du Cros à Goutrens et son projet d'œnotourisme.

Le 20 avril, c'est au tour d'Arnaud Viala, Président du Conseil Départemental de

l'Aveyron, de nous faire l'honneur de sa présence dans le Pays Rignacois, où l'ont accueilli Jean-Marc Calvet, les Maires et membres du Bureau Communautaire.

C'est à Goutrens, au domaine du Cros, que sa visite a débuté. Philippe et Julien Teulier ont fait part de l'avancée des travaux.

L'étape d'après s'est déroulée à Anglars-St-Félix à la découverte de l'entreprise de Pascal Tournié, DECOUP 3P. La visite de cette entreprise spécialisée dans la découpe de tubes et de profilés acier, inox et alu a mis en avant sa grande technicité et son ambition de poursuivre son développement par de nouveaux investissements.

Le Maire Dominique Rouquette, a présenté le site où la future MAM (Maison des Assistants Maternels) sera implantée. Avant la pause déjeuner prise au restaurant « Chez Anna » à Belcastel, Heidi Leigh et Luc Devaux ont accompagné les élus lors de la

visite du château. Au cours du déjeuner, Arnaud Viala s'est montré très attentif et à l'écoute des maires qui ont profité de l'occasion pour exposer leurs projets respectifs.

En tant que Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Arnaud Viala s'est rendu à la caserne des pompiers de Rignac où l'attendaient le Capitaine Gilles Mazars, Chef de centre et le Directeur Lieutenant-Colonel Florian Souyri.

Construit il y a longtemps, le centre de secours ne répond plus aux normes actuelles. Pour préparer l'avenir, il a été proposé de lancer une étude comparative entre sa rénovation et la construction d'un nouveau bâtiment.

Jean-Marc Calvet a présenté les futurs projets qui vont émerger tels que la construction du centre de loisirs, la Résidence Senior ainsi que la future école de musique. Avant de quitter Rignac, un petit détour à la Médiathèque fut organisé.

Enfin, c'est au Conservatoire du Châtaignier à la Croix Blanche que s'est achevée cette journée. Brigitte Mazars, Présidente de l'association, a parlé de l'aménagement d'un prochain lieu d'accueil avec salle de réunion ainsi que d'un espace conçu pour les enfants.



Domaine du Cros



Visite d'Arnaud Viala au château de Belcastel

ENFANCE ET JEUNESSE

À LA RENCONTRE DE...

Corinne Bousquet, Directrice du Multi-Accueil et du Relais Petite Enfance.

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), la Communauté de Communes et le CIAS ont organisé un Forum Petite Enfance pour répondre aux questions relatives aux différents modes de garde et aux diverses animations proposées à cette tranche d'âge sur notre territoire.

À l'heure actuelle, quelles sont les offres d'accueil pour les jeunes enfants en pays rignacois ?

Deux modes d'accueil sont actuellement proposés :

- la crèche qui accueille 26 enfants de 0 à 5 ans, tous les jours de la semaine, de 7h20 à 18h40, de façon soit régulière soit occasionnelle ;
- l'accueil familial : 22 assistantes maternelles agréées par le Département accueillent à leur domicile entre 3 et 4 enfants chacune.



Pouvez-vous nous redonner les finalités du forum petite enfance organisé début avril ?

L'objectif principal de ce forum était de présenter le métier d'assistant maternel dans le but de le valoriser et d'inciter les personnes intéressées à faire leur demande d'agrément pour compléter le réseau en offrant plus de places en accueil familial.

Quels étaient les acteurs de la petite enfance présents ce jour-là ?

Pour soutenir les assistantes maternelles dans leurs missions d'accueil des jeunes enfants, la crèche et le centre de loisirs étaient présents comme mode d'accueil complémentaire à l'accueil familial (quelques enfants fréquentent la crèche ou le centre de loisirs lorsque leur assistante maternelle est en congé ou malade).

Le Relais Petite Enfance, en charge de recenser les demandes de mode de garde, était également présent.



D'autres acteurs œuvrant pour la petite enfance étaient là comme l'association POP'S qui propose des ateliers enfants-parents, la Médiathèque dans le cadre du dispositif « des livres et des bébés » ou encore l'IFMAN (Institut de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non violente) qui a présenté son exposition « mieux comprendre l'enfant pour mieux agir ». Enfin, Sandrine Lucas a proposé deux spectacles autour des chants et comptines. Elle anime, en parallèle, des ateliers d'éveil, une fois par mois aux enfants du Relais et de la crèche.



Globalement, avez-vous été satisfaite de cette manifestation ?

Cette manifestation a été une réussite, les parents et les enfants y ont trouvé des réponses à leurs attentes. Toutefois, la majorité des familles présentes fréquentent déjà les services de la petite enfance.

Au niveau national, on observe une baisse de demande d'agrèments pour être assistant(e) maternel(e).

Que diriez-vous à une personne encore hésitante pour qu'elle franchisse le pas ?

Je lui dirais qu'elle n'est pas seule, le Relais Petite Enfance est là pour la soutenir dans ses démarches administratives et pour l'accompagner dans ses missions d'accueil du jeune enfant.

Je lui dirais surtout que si son désir est de travailler avec des jeunes enfants mais pas à son domicile, il existe un système de garde regroupant plusieurs assistantes maternelles au sein d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels). C'est d'ailleurs ce qu'il va se passer sur la commune d'Anglars-St-Félix où 3 assistantes maternelles ont prévu de travailler ensemble, dans un local adapté et aménagé par la commune. La MAM, en tant qu'association, versera un loyer à la commune et pourra obtenir des aides de la CAF pour finaliser son installation.

Sachez qu'une réflexion est en cours sur la commune de Mayran quant à l'installation d'une MAM ou d'une micro-crèche.

**Si vous souhaitez des informations complémentaires.
Contactez Corinne Bousquet
au 06 78 70 26 52**

LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs les Alzouzos accueillera vos enfants cet été du 11 au 29 juillet et du 16 au 30 août.

Exceptionnellement, le centre sera fermé le mercredi 31 août.

Au programme de ces grandes vacances, des sorties baignade, grands jeux, activités manuelles, etc. ainsi qu'une ou deux nuitée(s) au centre seront proposées à vos enfants sur la période estivale.

Les demandes d'inscription pour l'été sont à effectuer uniquement à partir du 1^{er} juin et celles pour les mercredis de la rentrée de septembre débiteront en juillet.

Pour toutes les formalités, merci de prendre contact auprès de Christophe Angebault, directeur du centre au 06 77 26 01 97 ou par mail lesalzouzos@pays-rignacois.fr



LE PETIT GIBUS



La Communauté de Communes a, comme chaque année, renouvelé son abonnement à la revue trimestrielle « le Petit Gibus ».

Ce magazine qui s'adresse aux enfants des classes élémentaires de cycle 3, est un véritable outil pédagogique qui aborde des thèmes variés comme le vivre ensemble, l'environnement, la santé ou la citoyenneté.

Après « vivre ensemble nos différences »

et « cessez le feu ! la sécurité et la défense en France », le thème abordé pour ce dernier trimestre sera « un monde connecté ».

LA MISSION DÉPARTEMENTALE LOCALE

Le Conseil Communautaire a approuvé, en séance du 4 avril 2022, l'adhésion à la Mission Départementale Locale.

Cette association a en charge l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Elle a pour objectif de prendre en considération les besoins des

employeurs locaux pour y répondre le plus efficacement possible et de favoriser l'insertion des jeunes aveyronnais dans chaque territoire du département. En 2021, la Mission Départementale Locale a accompagné 80 jeunes sur le territoire du Pays Rignacois.

Antenne de Rodez :
05 65 73 85 85
Antenne de
Villefranche-de-Rouergue :
05 65 81 22 08
Antenne de Decazeville :
05 65 63 60 31

LE PASS NUMÉRIQUE



Les dernières sessions se dérouleront les 13, 20 et 27 juin dans les locaux de la Médiathèque du Pays rignacois.

Une participante nous confiait que, « pour les personnes complètement novices, les bases pour appréhender l'outil informatique étaient abordées : envoyer et consulter ses mails, son compte bancaire, effectuer des recherches, etc... ».

Les trois journées de formation sont, selon elle, nécessaires et la formatrice est très à l'écoute pour répondre à toutes les questions.

N'hésitez donc pas à contacter Gilles Mazars au :

05 65 80 20 81 qui validera votre accès à cette formation dispensée par le GRETA.

LES ACTUS DE LA MÉDIATHÈQUE

Mise en réseau

Toutes les bibliothèques du réseau à savoir Bournazel, Goutrens et Mayran ont été équipées d'ordinateurs, de scan pour les codes-barres et du logiciel Orphée. Les bénévoles de ces structures ont égale-

ment reçu une formation pour maîtriser ce nouvel outil informatique. Pour rappel, une seule carte d'abonnement est nécessaire pour accéder à toutes les bibliothèques et le tarif est identique dans

tout le réseau : 5 €/an pour les adultes et la gratuité pour les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans.



Achat d'un véhicule



C'est grâce aux subventions de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qu'un véhicule de type Jumper a pu être acheté pour la Médiathèque.

Il servira entre autres à acheminer des documents provenant de la MDA (Médi-

athèque Départementale de l'Aveyron) lors des réassorts ou bien pour faire les navettes entre les différentes bibliothèques du réseau.

Grainothèque

En tant que lieu de vie, de partages et d'échanges, génératrice de lien social et de convivialité, la Médiathèque du Pays Rignacois souhaite monter un projet de grainothèque dans ses locaux. C'est un système de troc permettant l'échange continu de graines de fleurs, de fruits et de légumes hors du système marchand.



Ainsi, la grainothèque invite à déposer des graines non issues du commerce et à prendre, en échange, un sachet de semences proposé par un autre jardinier en herbe.

En tant que témoins privilégiés, les enfants du centre de loisirs les Alzouzous sont venus à la Médiathèque le mercredi 20 avril et ce, dans le but de planter les premières graines qui serviront par la suite à alimenter la grainothèque.

Ils ont également pour mission de créer sous forme de Land'art le futur logo de cette grainothèque.

En outre, des bacs seront installés autour de la Médiathèque et serviront d'expérimentation.

Diverses animations seront proposées avant l'inauguration de la grainothèque qui aura vraisemblablement lieu en automne.

Pendant les vacances de Printemps, 3 ateliers ont été proposés aux enfants. Il s'agissait de confectionner des fleurs, des papillons en papier, en feutrine ou en crépon dont les réalisations serviront à décorer notre future grainothèque.

Lorsqu'elle sera effective, elle sera ouverte à tous et ne sera pas réservée aux seuls adhérents de la Médiathèque.



Mot'Bag

Dès la mi-juin, retrouvez les Mot'Bag autrement dit, les sacs mystères... Le but étant de découvrir le contenu des sacs une fois arrivés chez vous ! Ainsi, vous découvrirez peut-être des romans, des revues qui à priori ne vous intéressaient

pas, vous vous laisserez porter vers des genres littéraires nouveaux... Il y en aura pour tout le monde, adultes, ados et enfants. Alors laissez-vous tenter par cette expérience.

Médiathèque du Pays Rignacois
8 bis, place du portail haut
05 65 80 26 02
Attention ! nouveau mail
mediatheque@pays-rignacois.fr



TOURISME

Saison 2022

La saison estivale se prépare avec notamment la réédition de la brochure Itinérances en Pays Rignacois et sa binôme en carte pliable appelée Z-CARD. Vous y retrouverez toutes les informations « à voir ! » « à faire ! », « où manger ? » sur toute la Communauté de Communes avec ce format facile à plier et à glisser dans sa poche.

Toutes ces informations seront également imprimées sur des sets de table.

Comme chaque année, la brochure des hébergements et celle des restaurants ont été mises à jour et imprimées.

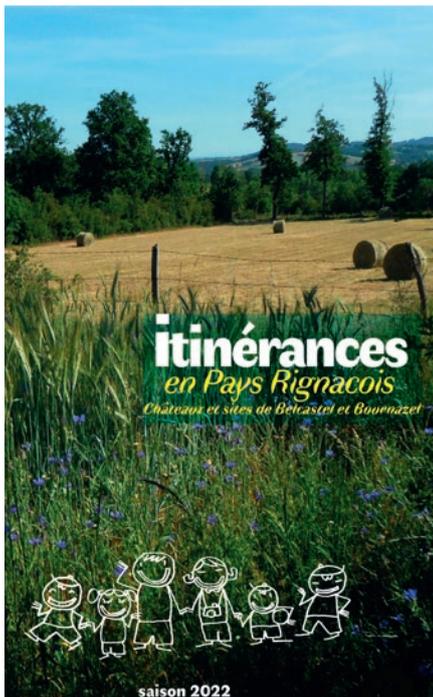
Enfin, 5 circuits VTT ont été balisés et répertoriés sur une carte que vous retrouverez dans chaque Office de Tourisme et sur le site Internet.

Quant aux saisonniers, ils sont prêts à vous accueillir dans les 3 bureaux de l'Office de Tourisme. Retrouvez Estelle



Dumarest à Belcastel, Marine Laus et Morgane Boyer-Noël à Bournazel et enfin, pour épauler Agnès Boyer à

Rignac se succéderont Sarah Falip, Marilou Bousquet, Océane Couderc et Noé Berthier.



OT Belcastel :

Du 1^{er} avril au 30 septembre, tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Fermé le samedi sauf en juillet et août.

Contact : 05 65 64 46 11

OT Bournazel :

Juillet et août : tous les jours de 14h à 18h. Fermé le mardi.

Contact : 05 65 64 16 60

OT Rignac :

Du 15 septembre au 15 juin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Journée en continu le mercredi de 9h à 17h30. Samedi de 9h à 12h30. Fermé le dimanche.

Du 15 juin au 15 septembre : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Journée en continu le mercredi de 9h à 18h30. Fermé le dimanche.

Contact : 05 65 80 26 04

OUVERTURE DE LA PISCINE



La piscine de Rignac ouvrira ses portes le vendredi 17 juin et ce jusqu'au 31 août.

Du 17 juin au 7 juillet inclus, la priorité est donnée aux scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 15h30. Ces jours-là, l'ouverture au public se fait de 15h30 à 19h. En revanche, les mercredis, samedis et dimanches, la piscine est ouverte de 10h à 12h45 et de 15h à 19h.

Du 8 juillet au 31 août, ouvert tous les jours y compris les jours fériés de 10h à 12h45 et de 15h à 19h.

Pour les cours de natation, merci de prendre contact auprès de notre maître nageur Indy au 05 65 64 56 80, uniquement pendant les périodes d'ouverture.

RÉSIDENCE SENIOR

La commune de Rignac a fait l'acquisition des hôtels Marre et Delhon dans le but de créer une Résidence Senior. Bien qu'il soit conduit et mené par la commune de Rignac, ce service s'adressera principalement aux habitants du Pays Rignacois. Les résidents bénéficieront d'un logement adapté avec terrasse et une place de parking équipée d'une borne de recharge électrique. Le rez-de-chaussée comprendra une salle de vie pour le partage des activités, un coin aménagé pour la confection de repas festifs ainsi qu'une salle d'activités sportives et de bien-être. À l'extérieur, des espaces jardins seront aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Il y aura 14 logements de type T3 et 4 logements de type T2 uniquement

proposés à la location. Cette résidence est idéalement située, proche des commerces et services concentrés en centre-bourg.

La phase de désamiantage étant terminée, l'échéancier des travaux se présente comme suit :

- mai/juin : démolition de l'ensemble des bâtiments par l'Entreprise Sirmain ;
- mai : consultation des entreprises ;
- juillet : arrêt et choix desdites entreprises ;
- octobre : début des travaux.



MON CENTRE-BOURG A UN INCROYABLE COMMERCE

En 2020, Rignac a été labellisée « Petites Villes de Demain ». Dans ce cadre, le cabinet Auxilia en partenariat avec le « Bon Coin » proposent un dispositif s'intitulant « Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce » pour soutenir la redynamisation des centres-bourgs.

Ce programme est déployé à l'échelle intercommunale et a pour objectif :

- de pallier la vacance commerciale ;
- d'attirer des porteurs de projets commerce ;
- de fédérer les acteurs du commerce local ;
- de créer un événement en centre-bourg ;

- de soutenir la reprise des activités en centre-bourg ;
- de rendre les administrés « consom'acteurs ».

Cette opération bénéficie d'une subvention de la banque des territoires.

Si vous avez en projet la reprise d'un local commercial, contactez Julien Fabié au 06 70 81 42 47.

À noter que les 26 et 27 novembre prochains aura lieu à la Salle André Jarlan de Rignac une rencontre entre les porteurs de projet et les partenaires.

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Personne n'est insensible à la situation qui frappe l'Ukraine et c'est d'ailleurs ce qui en est ressorti de la collecte organisée en sa faveur. Les habitants de toute la Communauté de Communes se sont mobilisés en ce sens au travers de très nombreux dons : vêtements, produits d'hy-

giène et de secours, petits matériels... La protection Civile s'est, quant à elle, chargée de tout récupérer et d'en faire la redistribution. **Pour l'heure, seuls des dons financiers sont possibles via don.protection-civile.org.**

CIVISME

Il est encore constaté dans toutes les communes de nombreux dépôts sauvages de déchets ou encombrants. Nos agents n'ont pas pour vocation de ramasser ce qui est mis hors des containers. Merci de faire preuve d'un peu de civisme et de vous rendre à la déchèterie lorsque cela s'impose.

HEURES D'ÉTÉ
Du lundi au vendredi
de 15h00 à 18h00
le samedi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
**Dernier véhicule entrant
1/4 d'heure avant l'heure de
fermeture.**

Les services de la Communauté de Communes

Services administratifs
et techniques :

05 65 80 20 80

Service Public Assainissements

Non Collectifs :

05 65 80 20 80

Multi-Accueil et Relais
assistantes maternelles :

05 65 64 50 57

Centre de loisirs :

06 77 26 01 97

Portage de repas :

05 65 80 20 80

Office de Tourisme :

05 65 80 26 04

Déchèterie :

05 65 64 46 27

Médiathèque :

05 65 80 26 02

Conservatoire de Musique :

05 65 80 20 80

France Services :

05 65 80 21 03

www.pays-rignacois.fr